

Approche sociolinguistique des discours romanesques francophones en situation d'*Insécurité Linguistique*¹

Yaya COLY

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

Abstract: If it's true that in the French speaking space highly marked by multilingualism, linguistic diversity and linguistic insecurity, the problem of linguistic representation is more than ever topical as well as the fact of taking into account (the non-French) French-speakers identities in novelistic discourse remains an actual fact. Such a situation rather symbolical of the outlying context, in which the linguistic insecurity prevails, brings about linguistic changes that are noticeable in the French romantic discourse in Acadia, Flanders and Senegal. And, despite prejudices often weighing on the written language, storybook creation shows original French, marked by interbreeding and code interchanges as well as a certain number of semantic and morphologic variables.

Keywords: linguistic representation, francophony, linguistic insecurity, literature, sociolinguistics, novelistic discourse.

Introduction

La problématique de la langue d'écriture littéraire dont il est question dans le présent article, est soumise à une analyse sociolinguistique en raison de la forte influence du sentiment *d'insécurité*.

¹ Notée IL, l'insécurité est définie comme la conscience d'une pratique linguistique non conforme à celle érigée en norme (J.-M. Klinkenberg: 2005). Ou encore, la sujétion à un modèle linguistique exogène, qui se traduit par une certaine dépendance culturelle et linguistique à la France (Aude Bretenier: 1996).

rité linguistique qui prévaut dans l'espace francophone. Sous ce rapport, le caractère assez vaste de son champ d'application, englobant «*l'étude du langage dans son contexte socioculturel*» (A. Barry 2002: 22), prédispose la sociolinguistique à l'analyse des discours romanesques francophones. Car, la langue littéraire uniforme – en apparence – qu'est "le français" «*souvent socialement homogène comme principal langage parlé et écrit d'un groupe [ou plusieurs] social [...] conserve nonobstant une différenciation sociale qui, à certaines époques, peut devenir fortement marquée*» (M. Bakhtine 1978: 111).

Alors, s'il est vrai que dans cette espace fortement marqué par la diversité tant culturelle que linguistique, la question de la langue d'écriture est plus que jamais d'actualité, la prise en charge des identités francophones (non françaises) ainsi que l'expression culturelle dans les discours romanesques, demeurent également une réalité constante. Il s'agira donc de se pencher, à travers une approche comparative, sur l'ancrage socioculturel et les conséquences de l'*insécurisation* (C. Caitucoli 2004: 172) dans ces littératures dites périphériques d'Acadie, de la Flandre et du Sénégal.

1. Une sociolinguistique interactionnelle

Dans le souci d'élargir le champ d'investigation de la sociolinguistique, John Gumperz (1989, 2000) a initié l'approche interprétative interactionnelle du discours. Car, la langue étant une *activité d'interaction* pose généralement le problème de l'interprétation et de l'appréhension qui proviendraient, dans l'espace francophone particulièrement, du fait que les locuteurs parlant très souvent la même langue appartiennent à des univers sociaux différents.

Ainsi, l'application de cette approche interactionnelle, pour ce qui concerne les discours romanesques repose sur le principe de la *contextualisation* (Gumperz 1989: 211), qui va déboucher sur la prise en compte de valeurs significatives au double plan: la prosodique et le choix des codes linguistiques dans le processus discursif.

1.1. Contextualisation et valeurs significatives

«Toute approche du discours presuppose une certaine procédure qui prend en compte aussi bien l'analyse du dire que du contexte du dire» (A. Barry 2002: 13). Telle semble être a priori l'objet de notre analyse à ce niveau précis. Le contexte, désignant la situation concrète dans laquelle le discours est émis, semble déterminant dans la compréhension des énoncés dans le cadre d'une approche sociolinguistique.

1.1.1. L'existence de variétés

Une analyse plus approfondie des structures discursives de notre corpus confirme l'existence de multiples variétés de la langue française. Ces variétés linguistiques souvent peu intelligibles, pour un lecteur étranger à la communauté de l'auteur, s'avèrent intimement liées à l'histoire linguistique de différentes aires contextuelles. Mais aussi, elles demeurent surtout identifiables à travers les discours des personnages – à un niveau prosodique – dont l'ancrage socio-culturel détermine le type de langage utilisé. C'est pourquoi dans la poétique légendaire et hybride de *La Légende d'Ulenspiegel* (LLU), les discours des personnages notamment Ulenspiegel et Lamme, révèlent une variété régionale du français (dite périphérique) parlée dans la province belge de la Flandre.

Malgré l'histoire commune de la langue française (entre Belgique et France), se développe néanmoins une variété belge – spécifiquement flamande – à forte influence néerlandaise. Ainsi, LLU dans sa globalité se présente comme le reflet de cette tendance assez controversée au 19^e siècle. Dès lors, les stratégies discursives de De Coster, notamment en ce qui concerne les narrations et dialogues (discours directs) d'un certain nombre de personnages, ont été les principales cibles dans l'analyse des processus discursifs mis en œuvre dans l'écriture romanesque. Pour en être édifié, considérons ces différentes séquences (narrateur et personnages):

Sans que le populaire s'en mêlât, la guenaille des malconnus devint plus hardie et vociféra davantage. Et les voûtes résonnaient comme au bruit de cent canons.

L'un d'eux alors à la trogne d'oignon brûlé, paraissant avoir quelque autorité, monta en chaire, leur fit signe de la main et prêchant:

«Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, dit-il, les trois ne faisant qu'un et l'un faisant trois, Dieu nous sauve au paradis d'arithmétique; ce jourd'hui dix-neuvième d'août, Mieke est sortie en grand triomphe d'habillements pour montrer son visage de bois aux signorkes et pagaders d'Anvers (...), et Satanas lui a dit, se gaussant d'elle: «Te voilà bien fière ainsi attifée comme reine, Mieke, et portée par quatre signorkes, et tu ne veux plus regarder le pauvre pagader Satanas qui chemine pédestrement».

(LLU: 283)

Cette séquence mixte (appartenant à la fois au narrateur et à un des personnages) révèle, à travers son organisation formelle et discursive, la superposition des propos du narrateur et du «discours direct», entre guillemets d'un personnage (membre du groupe des «*malconnus*»). C'est une séquence polyphonique, dé-voilant d'abord l'alternance d'une variété de langue (français) plutôt "normée" et assez intelligible, à l'exception comme nous pouvons le constater de quelques vocables locaux (*populaire*, *guenaille*, *malconnus*...) insérés dans le récit. Ensuite, prend place le discours du «prêcheux» à partir d'un style direct, contrastant, du reste, avec celui du narrateur.

Les propos du personnage – de l'inconnu en l'occurrence – révèlent un usage représentatif d'une part de la Flandre, et des parlers populaires en général différents cependant du wallon et des bruxellois d'autre part. Ce qui prouve qu'il s'agit d'une *parlure* fortement influencée par le néerlandais flamand (différent du néerlandais hollandais) comme en témoignent certaines lexies ou expressions (*cejourd'hui*; *signorkes*; *pagaders* etc.) élevées au statut de «*langue obligatoire pour les belges habitant en Flandre*».

Ainsi donc, nous avons deux «usages» différents, poétiquement bien organisés avec subtilité, au sein de la même norme en apparence uniforme.

Cette stratégie discursive est presque analogue à celle de Maillet Antonine, dans l'agencement des usages acadiens authentiques et ceux relevant de la supposée norme communément admise dans le passage suivant:

...Elle fronce les sourcils et songe à la corde de bois où les deux nains barbus n'empilaient pas des bûches tout à l'heure, mais des pics. Quelle horreur! Elle recule devant son bol et se demande quel genre d'os sa cuillère va cueillir dans le jus gluant.

On va pas manger du porc-épic!

Je te jure que c'est très bon, Radi.

Où c'est que t'as mangé ça?

En Afrique.

Je veux pas aller en Afrique. As-tu mangé des sauterelles Itou ?

Radi, calme-toi, rappelle-toi que t'es ici en visite. Essaye d'être aussi raisonnable que la plus petite des naines qui mange son fricot comme grande.

Mais c'est au moment où Radi se tourne vers elle, que la sage petite demande en pleurnichant à l'un de ses frères de se souvenir de sa promesse.

(LTMD: 153-154)

Le dialogue formel (sans tirets mais en italique) entre Radegonde et Radi (deux protagonistes du roman) est ici encadré par des séquences (narrées) du narrateur. Ces dernières (au début et à la fin) sont exactement comme dans *La Légende*, écrites en "français standard" et représente la première instance discursive: le narrateur ou auteur. Alors que les passages en italique (dialogue), des différents personnages, reflètent le parler populaire acadien érigé en langage littéraire et inconcevable dans l'espace hexagonal, à l'image des usages flamands.

Celui-ci en dehors de son ancrage dans le champ social, se justifiant notamment par certains indices lexicaux et syntaxiques, s'apparente beaucoup plus au parler oral dont il serait sans doute la représentation graphique. Toutefois, une nette ressemblance se dégage, a priori, non pas dans les usages mais à un niveau prosodique entre *Le Temps me dure* (LTMD) et LLU; précisément dans l'organisation discursive et la distribution des différents usages sociaux.

Dans cette même dynamique *Buur Tilleen* (BT) du sénégalais Cheikh Aliou Ndao offre une représentation plus savante des variations du français (assez subtiles) consécutives à une «*africanisation*» pour ne pas dire *wolofisation* (A. Tine:1981) du français littéraire. Car, dans ce cas précis, nous assistons à l'émergence d'une variété tout à fait nouvelle, suivant les mêmes stratégies discursives pratiquement que pour les deux romans précédemment analysés. A savoir **narrateur** = discours plus ou moins exogène, proche et/ou analogue à la variété dite centrale:

Tante Astou, jeune sœur de Maram, vit à Dakar depuis des années, sans fréquenter la demeure de Gorgui Mbodj. Elle a la beauté des femmes noires habituées à la brise marine. N'ayant pas enfanté, ces formes nubiles n'ont pas été ternies par des maternités successives et fatigantes. (narrateur)
(BT: 51)

Les passages narrés présentant, comme pour les deux autres ouvrages, un langage conventionnel c'est-à-dire un français plutôt hexagonal, ou si l'on veut, conforme aux normes du "bon usage" véhiculées par les dictionnaires conçus en France. Chez les personnages par contre, l'auteur adopte des stratégies d'africanisation et d'appropriation très subtiles. Dans la mesure où le niveau de différentiation dépasse de loin la couche superficielle pour se loger dans la structure profonde. A telle enseigne, que les particularités de la variété du français parlé au Sénégal passent, très souvent même, inaperçues.

Si maintenant on considère les séquences énoncés par les **personnages**=français réapproprié, adapté et spécifique au champ

socio-culturel sénégalais. La spécificité ou le décalage se situe ainsi à deux niveaux. D'une part, l'africanisation passe par le renforcement de l'expressivité à travers des images (figures de style: comparaison ou métaphore notamment) accompagnant très souvent, l'expression d'une idée quelconque comme sur ces deux extraits:

– J'ai souvent trébuché sur le chemin choisi... Je ne te donne pas de conseils, mon expérience me laissant à la gorge un goût d'échec, **de cendre amère**. (Radi)
(BT: 86)

Le monde s'est brisé **comme un œuf** dans les mains de l'innocence. (Gorgui Mbodj)
(BT: 37)

D'autre part, il y a un processus d'enrichissement de la langue française (langue seconde et étrangère) à partir d'expressions propres et authentiques à la langue maternelle du personnage. Et que l'on ne rencontre presque jamais chez d'autres locuteurs francophones non sénégalais.

...Ils jubilent à leur victoire prochaine offerte par Raki, **unique bourgeon de mon sang**... (Gorgui)
(BT: 30)

Au total, nous pouvons affirmer que les trois espaces de la francophonie (Nord/Sud) que nous venons d'explorer, présentent effectivement des usages variés: trois (03) versions romanesques de la même langue. Une divergence de parlure qui demeure tributaire du contexte et des spécificités socioculturelles de chaque espace. Précisons, cependant, que l'existence des usages francophones variés dans lesdits romans de la même sphère francophone n'est pas toujours à confondre avec une alternance de code (codique), que nous verrons un peu plus loin. Car, il s'agit vraisemblablement de trois (03) usages différents de la même langue et donc du même code linguistique.

1.1.2. Les présupposés socioculturels

Au-delà des variétés linguistiques ayant révélé la pluralité et la spécificité des usages dans l'espace francophone, les mêmes discours romanesques s'illustrent encore une fois par leur ancrage dans les contextes socioculturels de leur auteurs respectifs. Autrement dit, l'analyse minutieuse des échanges verbaux entre les différents protagonistes, ainsi que les énoncés du narrateur souvent, laissent entrevoir un certains nombres de réalités culturelles spécifiques à chaque espace francophone. Et l'expression de ses éléments socioculturels marquant, du coup, l'identité sénégalaise, acadienne ou flamande passe par des indices grammaticaux (conjugaison, articles...), lexicaux (connotation, néologisme...), morphosyntaxiques ou encore poétiques (façon de dire ou raconter quelque chose, expression pure et réaliste de croyances ou pratiques culturelles).

Si nous considérons d'abord le roman de Cheikh A. Ndao, dans la séquence monologuée ci-dessous, assez émouvante et symbolique, Maram: femme de Gorgui Mbodj, cherche refuge dans ses souvenirs de jeune fille. Pour ainsi échapper à l'angoisse, la stupeur et le chagrin causé par la grossesse annoncée de Raki (sa fille), mais surtout la crainte des conséquences qui pourraient en découler quand Gorgui en sera informé. Voyons ce que cela va donner:

«Instants de mon adolescence évanouie à Ndar, je vous invoque; délivrez-moi, comme le fiévreux sentant les feuilles de *mban tamaare* sur le front...oh! Ma nuit de noces: les vieilles femmes préparant mon bain nuptial, me frottant le corps de parfum, de musc, d'herbes inconnues, étranges, m'assureront que j'abordais une nouvelle phase de ma vie... Et la chambre? J'y suis entrée comme une reine, nue, sous mon pagne immaculé que mon sang d'honneur rendit tacheté aux premières lueurs. Je demeurai inerte, évanouie pendant que s'éloignaient les pas de Gorgui...»

(BT: 19-20)

De ce passage affleure, pour le lecteur sénégalais, toute l’ambiance et la signification du rituel des cérémonies de mariage dans certains pays d’Afrique et du Sénégal en particulier. Car, ici est décrit, via le personnage de Maram, toute la charge émotive, culturelle (et réaliste) de l’écriture littéraire de Cheikh A. Ndao:

Le rituel traditionnel de la mariée avant son départ pour la demeure de son époux «*bain nuptial, parfum, musc, herbes inconnus, étranges*» là où d’autres sociétés ou ethnies préconisent juste un bain purificateur selon le rituel de l’Islam.

– Les gardiennes de la tradition et des secrets de la vie conjugale «*les vieilles femmes*».

– Les pratiques ancestrales et traditionnelles des sociétés africaines dans la célébration de la «*nuit de noces*» de la nouvelle mariée après certification de sa virginité «*sous mon pagne immaculé que mon sang d’honneur rendit tacheté*».

– La symbolique et valeur significative de la virginité comme honneur de toute une famille «*sang d’honneur*»

– Les armes de séduction et de protection contre le mauvais sort à l’affut de la nouvelle mariée. «*musc, parfum et herbes inconnus...*»

– L’irruption dans le texte de mots wolof désignant le nom d’un arbre sahélien servant, entre autres, à guérir le paludisme «*Mbann tamaaré*».

Un passage à forte connotation culturelle à partir d’indices lexicaux, grammaticaux, discursifs et d’événements vécus par le personnage. Aussi, il est presque certain que cette dimension culturelle du texte de *Buur Tilleen* n’est véritablement accessible qu’au lecteur imbu de valeurs africaines, ayant véritablement bercé l’imaginaire du romancier. Une dynamique culturelle et/ou contextuelle, véhiculée par les procédés discursifs du texte francophone, qui se vérifie également avec *Le temps me dure* de l’acadienne Antonine Maillet dans le passage suivant:

– Dépêche-toi, Marie-Zoé, c’est l’été des sauvages, ça durera pas tout le temps!

L’été des Indiens, Radi.

A cause qu'on peut pas dire l'été des sauvages?

Parce qu'ils ne sont pas plus sauvages que toi ou moi.

C'est pas vrai.

Comment! C'est pas vrai! Pourquoi les Micmacs seraient plus sauvages que toi ? sais-tu bien ce que sauvage veut dire?

Ça veut dire vendre des paniers, danser avec des plumes sus la tête, jeter des sort au monde, pis rester à Big Cove.

Tu parles d'une façon de définir un peuple de cinq mille ans ton ainé!

Quoi-ce tu veux dire? Les sauvages sont pas vieux que nous autres? Ben ils ont les cheveux raides et ils parlent mal. Pis les enfants ont les pattes croches.

Leurs enfants n'ont pas de pattes, mais des jambes! Tu sais, Radi... Et pis de quoi je me mêle!

(LTMD: 99)

Dans cette séquence dialoguée, de Radi et Radegonde (les deux personnages principaux autour desquels l'intrigue est bâtie), affleure tous les préjugés séculaires sur les premiers peuples d'Amérique du Nord, en l'occurrence les Indiens. Ici donc, à l'instar de l'exemple précédent sur BT subsistent maints éléments culturels et sociaux repérables à partir d'indices contextuels, lexicaux et morpho-syntaxiques.

D'abord, le lexique employé tantôt par Radi tantôt par Radegonde: «*indiens, Micmacs, peuple de cinq mille ans, cheveux raides, été des Indiens*» en dit suffisamment long sur l'ancrage contextuel, temporel et même géographique du texte. Car, cela va sans dire que le contact avec les mots «*indiens et Micmacs*» fait directement penser aux peuplades primitifs des Amériques ayant subi l'impérialisme, l'oppression et la discrimination raciale. Dans le même sillage, les indices révèlent les préjugés entretenus sur leurs mœurs, us et coutumes (*l'été des sauvages* pour dire l'été des indiens; vendre des paniers, *plumes sur la tête, rester à Big Cove*, les enfants ont les «*pattes croches...* ; ils parlent mal, etc.). Une terminologie fortement connotative reflétant la marginalisation de ces derniers, de leurs mœurs jugées anachroniques et

rétrogrades ainsi que l'état presque animal voire sauvage de leurs conditions d'existence et enfin les a priori entourant leur environnement et progéniture.

Ensuite, les marques de la variété du français spécifiquement acadien ou du parler oral abordé dans le point précédent apparaissent au niveau morpho-syntaxique:

A cause qu'on peut pas dire... »

C'est pas vrai

Quoi-ce tu veux dire?

Les sauvages sont pus vieux

Ce français singulièrement acadien, dont certains syntagmes sont caractéristiques de l'expression orale en général, permet également (au même titre que le lexique) d'identifier, de situer le lieu géographique où se déroule non seulement l'intrigue mais aussi les appartenances de l'auteur. Et ce parler, encore une fois, demeure celui des québécois et acadiens, ancienne colonie française de peuplement. Ce qui justifie d'ailleurs le rapprochement (sur bien des aspects) du français acadien à celui des campagnes françaises. La morpho-syntaxe est ici donc un élément décisif dans la *contextualisation* et la reconnaissance de l'identité linguistico-culturelle du texte de Antonine Maillet.

Enfin, l'association des indices lexicaux et morphosyntaxiques susmentionnés dévoile un contexte bien déterminé, qui ne serait ni l'Afrique ni l'Europe mais plutôt l'Amérique du Nord: naguère terre des indiens. Alors, à ce contexte bien défini par des indices climatiques «*l'été des indiens*» ou «*l'été indien*» s'ajoutent des mœurs critiqués, dits barbares «sauvage» d'un peuple primitif fortement enraciné dans ses valeurs; sans oublier l'ancienneté de sa civilisation «*cinq mille ans*» l'une des plus vieilles.

Enfin, *La Légende d'Ulenspiegel* s'inscrivant dans la même veine, que les deux ouvrages précédents, renferme également des passages à forte connotation socioculturelle. Elle s'inscrit dans un contexte précis (historique et culturel) des Pays-Bas et de la Flandre.

Un matin, Soetkin vit Claes qui, la tête basse, errait dans la cuisine comme un homme perdu dans ses reflexions.

De quoi souffres-tu, mon homme? dit-elle. Tu es pâle, colère et distrait.

Claes répondit à voix basse, comme un chien qui gronde: Ils vont renouveler les cruels placards de l'empereur. La mort va de nouveau planer sur la terre de Flandre. Les dénonciateurs auront la moitié des biens des victimes, si lesdits biens n'excèdent pas cent florins carolus.

Nous sommes pauvres, dit-elle.

Pauvres, dit-il, pas assez. Il est de ces viles gens, vautours et Corbeaux vivant des morts qui nous dénonceraient aussi bien pour partager avec Sa Sainte Majesté un panier de charbon qu'un sac de carolus. Que possédaient la pauvre Tanneken, veuve de Sis le tailleur, qui mourut à Heyst, enterrée vive? Une bible latine, trois florins d'or et quelques ustensiles de ménage en étain d'Angleterre que convoitait sa voisine. Johannah Martens fût brûlée comme sorcière et auparavant jetée à l'eau, car son corps avait surnagé et l'on y vit du sortilège. Elle avait quelques meubles chétifs, le dénonciateur voulait en avoir la moitié. Hélas! je te pourrais parler ainsi jusque demain, mais viens-nous-en, commère, la vie n'est plus viable en Flandre à cause des placards.

(LLU: 31)

Dans cette plus ou moins longue séquence, les aspects sociaux sont appréhensibles à partir de certaines unités lexicales assez courantes en Flandre et au royaume dirigé par Charles Quint. Lesquels sont:

- *placards, dénonciateurs* ... (mots connotés)
- *Florins carolus* = monnaie d'or valant 20 patards
- *Sa sainte majesté*...

Ces derniers, assez significatifs, du reste, inscrivent d'embrée le texte (passage) de De Coster dans le cadre précis de la Flandre du 16^e siècle, précisément sous le règne de l'empereur Charles.

Aussi, au-delà de l’ancrage social, une analyse un peu plus approfondie des mêmes éléments et bien d’autres, révèle une formidable expression des réalités culturelles de la société et de l’époque en question. C’est pourquoi les propos de Claes (4e tiret) père d’Ulenspiegel, apportent un net coup de projecteur sur le caractère macabre et récurrent «*la mort va de nouveau planer sur la terre de Flandre*» du tragique et «*cruel renouvellement des placards de l’empereur*». Ainsi, «Sa Sainte Majesté» affectueusement appelé, héritera sans aucun scrupule des biens de ceux qui seront dénoncés.

Mais, ce qui retient le plus notre attention ici et qui entre en droite ligne des soubassements culturels du texte de De Coster, c’est moins les indices lexicaux déjà analysés que ceux culturels «historiques» ou encore des us et coutumes de ladite société. Et, puisque irréfutablement les coutumes tirent leur substance de la culture d’un peuple donné, ces évènements tristes et malheureux sont donc à verser dans l’agenda culturel et politique de la société flamande.

Finalement, les indices textuels déjà identifiés ont permis de mettre en évidence toute la charge sociale du discours romanesque de *La Légende d’Ulenspiegel* de Charles de Coster. Mais aussi, à un degré nettement supérieur, de savoir que les placards ne sont pas un fait de hasard, fortuit et de circonstance. C’est plutôt un rituel, une pratique culturelle profondément enracinées dans l’histoire de la monarchie des Pays-Bas.

Ainsi donc, ce passage aura permis de vérifier au même titre que ceux extraits de BT de Cheikh A. Ndao et LMTD d’Antonine Maillet qu’au nom du principe de la "contextualisation", il est parfaitement possible de mettre en évidence des réalités socioculturelles dans certaines écritures romanesques francophones hors du territoire français.

Aussi, devrait-on souligner que si d’une part, les indices lexicaux et / ou prosodiques notamment dans BT et LLU ont été déterminants dans l’expression des réalités socioculturelles, de l’autre le lexique et la morphosyntaxe furent les principaux indices. Signalons enfin que si la mise en œuvre, des réalités cu-

lturelles, s'appuie sur des ressources linguistiques et discursives, toutefois le choix d'un code linguistique le plus approprié (et plus ou moins lié à l'intrigue) n'a pas été aussi évident.

2. Le choix du code (linguistique)

La représentation des personnages obéit très souvent aux «*rituels sociaux*» (Bourdieu, 1982: 109) afin d'incarner «*l'habitus linguistique*» d'une ethnique, d'une frange de la société, d'une communauté, ou d'une aire linguistique francophone. C'est pourquoi, même si le français demeure le code d'expression choisi par nos auteurs, il est souvent accompagné d'autres langues. Et, ces dernières font souvent irruption à des moments plus ou moins stratégiques chez certaines instances énonciatives (personnages), à des fins «*socio-symboliques et interactionnelles qui gouvernent l'usage de deux langues dans un même acte de paroles.*» (Alioune Ndao, 1998: 66).

2.1. Métissage et alternances codiques

«*Conçu comme un phénomène conversationnel (qui se manifeste au niveau du discours), l'alternance codique ou "code-switching"*» (en anglais) est définie par Gumperz comme «*The juxtaposition within the same speech exchange of passages of speech belonging to two different grammatical systems or subsystems.*» (Cristina Petras, 2004: 275-276).

Celui-ci suppose la juxtaposition de manière consciente ou inconsciente d'éléments appartenant à deux systèmes grammaticaux différents. Toutefois, *le métissage ou code-mixing en anglais* (Cr. Petras, 2004:275), un peu plus complexe et procédant à peu près du même registre d'alternance, s'inscrit dans la même ligne.

L'organisation générale du texte romanesque présente toujours des séquences narratives, descriptives, dialogues et monologues souvent. Or, les unités narratives et descriptives reviennent souvent au narrateur (et par extension à l'auteur), tandis que les dialogues et monologues sont attribués aux personnages. Lequel

personnage étant «symbolique» et représentatif, comme nous l'avons déjà montré, sera chargé de véhiculer et d'exprimer des langues dans leur différence, les registres et les attributs culturels.

Sous ce rapport, dans le suivant passage extrait du *Temps me dure*, présentant sous une forme dialoguée la dispute de vieilles femmes, l'on constate aisément la diversité des parlers, correspondant à ceux des énonciateurs et les codes linguistiques utilisés par les différents intervenants.

...Pas de place à Babylone pour qui veut la paix, si tu veux mon dire, la chicane est déjà prise là-haut.
Écoute-les.

Et nous assistons au concert des commères qui ne se comprennent plus.

- *No me piacha !*
 - De quoi tu te mêles, fille de rien ?
 - Was machst du hier zu mir? Hörgefälligst zu, wenn ich mit dir rede?
 - Don't touch that, it's mine!
 - Axio es meo!
 - Deja me tranquila
 - Forlaque !
 - Mamma mia, porca miseria!
- Au moment où les commères se sautent dessus pour se crêper le chignon, les hommes s'interposent mais ne font qu'envenimer la polémique qui tourne en infernal chamailllis.
- (...)
 - Wenn du dich noch einmal in meine Sachen einmischst...
 - Tutti diritti reservati.

(LTMD: 220-221)

Ce mélange hétéroclite de codes linguistiques reflète a priori la diversité, l'effervescence et l'ambiance électrique qui règne dans la ville de «*Babylone*» que vient juste de découvrir les deux protagonistes (Radi et Radegonde). Et à première vue, les langues

étrangères représentées constituent des énoncés de personnages: «*les commères*»; de langues totalement différentes (sous forme de métissage au sens de code-mixing) réunies dans la Tour mythique de «Babel»: nom hébreu de Babylone.

Ces langues que sont l’Espagnol, l’Allemand, l’Anglais, l’Italien et naturellement le Français, débitées tour à tour par des personnages en pleine joutes oratoires, symbolisent d’une certaine manière le caractère cosmopolite de Babylone à l’image de «Babel». Ce cosmopolitisme, faisant écho au «métissage discursif» est d’autant plus réel que la diversité des codes observés provient non pas des discours d’un seul personnage *within the same speech exchange of passage*, mais plutôt d’un dialogue entre citoyens de nationalités différentes, parlant chacun sa langue (dans des énoncés entiers). A partir de ce moment, l’alternance ou plutôt le métissage du discours romanesque francophone d’Antonine Maillet, par la représentation de ces quatre (04) langues internationales pourrait bien être perçu comme le dessein de reproduire le plus fidèlement possible la situation de communication, la polémique entre individus d’horizons divers dans un contexte babylonien où règne la cacophonie, riche en langues et symbole de la diversité linguistique.

Tout compte fait, l’alternance de codes linguistiques différents dans le discours de LTMD, à travers les énoncés des personnages, pourrait bien être non seulement au service d’une mise en contexte, mais d’un métissage (ou *code-mixing*) discursif faisant écho à l’alternance codique (ou *code-switching*). Il faudrait, toutefois, préciser que cette stratégie d’alternance linguistique constatée dans *Le Temps me dure* s’adapte non pas au contexte académien (cadre de production du roman) mais plutôt au cadre de l’intrigue, notamment de l’espace babylonien: symbole de la diversité des langues et de la discorde.

Contrairement au procédé de métissage par mixage codique ou succession de systèmes grammaticaux différents au niveau inter-phrastique dans LTMD, ceux de LLU et BT s’opèrent dans un même acte de parole (niveau intra-phrastique) et de façon juxtaposée (même énonciateur), conformément au principe du

code-switching conversationnel chez certains personnages de De Coster.

– *Le weer-wolf* est pris, il est pris, le meurtrier! Béni soit

Ulenspiegel! Longue vie à notre frère Ulenspiegel!
Lang leven onsen broeder Ulenspiegel.

(LLU: 475)

Et le peuple criait:

– *Lang leven de Heeren van de wet, longue vie à messieurs de la loi.*

(LLU: 480)

Ces énoncés en dialectes flamands d'Ulenspiegel et ses compagnons «*les sept*» participent certes au dessein de contextualisation et de réalisme à l'instar de ceux du *Temps me dure*. Mais, contrairement à la polémique des commères, les énoncés flamands ci-dessus, par le truchement des personnages qui les expriment, inscrivent le discours dans le cadre authentique de la Flandre. Et pour cause, les personnages symbolisant les couches populaires flamandes, malgré l'influence et le statut du français, s'expriment toujours en dialecte flamand de façon alternée. Lesquels personnages seraient alors le canal par lequel les auteurs (LLU et LT-MD) effectuent le «*marquage identitaire*» des discours romanesques à partir de leurs énoncés, échanges discursifs propres à une aire géographique francophone bien précise.

En définitive, malgré l'existence de mixtures analogues en plusieurs langues étrangères (LTMD) et de dialectes flamands (LLU), l'ancrage sociolinguistique demeure tout de même différent. Dans la mesure où la pluralité de langues dans l'exemple du TMD: 221 est juste situationnelle: «Babylone». Alors que les parlers flamands exprimés dans LLU: 475 & 480 renvoient au contexte et à la situation sociale flamande.

Au-delà des énoncés directs entièrement en langues autres que celle d'écriture (français) s'est également développé un autre procédé essentiellement syntaxique. Il consiste, en effet, à insérer des unités sémantiques plus petites – le plus souvent lexicales – que celles précédemment analysées dans certaines constructions

syntaxiques. Ces dernières visibles dans deux romans LLU et BT sont consécutives à l'irruption du wolof dans un «*français mésolectal africain*» (M. Daff 1998: 107) ou de parlers flamands dans les discours et échanges verbaux des personnages ou du narrateur, comme suit:

– Thiey ! Mbodj, soumets-toi à la volonté d'Allah.

(BT: 48)

– «Dar jant»: tenter de cacher le soleil en étendant les bras devant l'horizon, quelle perte de temps!

(BT: 28)

– Tu n'y perdras rien, il y a là à gauche, vers le septentrion, un *kaberdoesje* où tu trouveras bonne *bruinbier*.

(LLU: 250)

En passant par le faubourg désert, il vit, à la porte basse d'une taverne, deux vessies se balançant à un bâton, vessies de cochon, ainsi accrochées en signe de kermesse à boudins, *Panch Kermis*, comme l'on dit au pays de Brabant.

(LLU: 330)

Ces exemples confirment comme nous venons de le voir, un mixage intra-syntactique (intra et inter-phrasistique) permettant de localiser l'appartenance et l'ancre socioculturel des discours romanesques en général. Ces derniers, en dépit du semblant de différence, jouent le même rôle que les précédents (LTMD et LLU). En ce sens où, ils confèrent au texte un certain ancrage dans les univers linguistique et socioculturel:

– **flamand**: *Kaberdoesje* = estaminet; *bruinbier* = bière brune et/ou «*panch kermis*» = kermesse à boudins

– **sénégalais**: *Dar Jant* = cacher le soleil; *Thiey*: interjection, marque d'étonnement ou stupéfaction.

Enfin, l'alternance au niveau syntaxique tout comme celle des discours entiers en langue(s) différente(s), énoncés par des personnages dans un cadre dialogique interactif, montrent toutes une volonté explicite et subtile de marquage identitaire des textes romanesques francophones.

2.2. Les variables morpho-sémantiques

Le choix du français comme langue d'écriture et code d'expression romanesque n'a cependant empêché certains romanciers de glisser, un nombre assez considérable, d'ailleurs, de vocables et/ou expressions françaises à sens variables.

2.2.1. Les variables sémantiques

Constitués de mots presque invariables au point de vue morphologique, ces unités lexicales présentent des variations sémantiques suivant leur contexte et l'appartenance géolinguistique du sujet écrivant. Ce sont des mots, le plus souvent, ayant fait l'objet d'un choix délibéré parmi tant d'autres, grammaticalement correct et qui ont cependant une charge sémantique assez particulière dans les romans de Cheikh A. Ndao et de Charles De Coster. En voilà quelques exemples:

Certains membres de la famille ne parlent plus à Gorgui; se méfient de sa «**faiblesse**»... A cause de moi, mon ari a enduré beaucoup d'incompréhension au sein de son entourage.

(BT: 12)

Il y a eu trop de bruits autour de la grossesse de Raki; certaines langues portent malheur, certains regards «**transpercent**».

(BT: 87)

...Eux aussi couraient le plat-pays et pillaient **le populaire**, qui était ainsi, comme de coutume, mangé des deux côtés.

(LLU: 105)

Ces unités lexicales et sémantiques représentées entre guillemets dans BT et sans guillemets dans la LLU, toutes grammaticalement françaises présentent effectivement des variations à un niveau sémantique. C'est ce qui semble justifier les guillemets accompagnant les exemples tirés de BT.

Car «*faiblesse*» est à percevoir ici non pas au sens propre mais plutôt figuré. Dans la mesure où il est employé pour qua-

lifier le refus de la polygamie de la part de Gorgui Mbodj. Il est alors chargé d'une connotation péjorative comme pour dire que Gorgui Mbodj, père de Raki n'est pas un homme véritable à leur yeux. Il en est de même pour «*transpercent*» dont la signification dans ce contexte sénégalais dépasse de loin le premier sens commun de percer de part en part. L'auteur fait ainsi allusion aux forces occultes et maléfiques alors que le *Populaire* renvoie à peuple. Voilà donc suffisamment d'éléments justifiant l'existence de termes français sémantiquement variables dans les romans du corpus, conférant aux textes une dimension supra-linguistique et donc culturelle.

2.2.2. Les variables morphologiques

Ceux-ci, encore plus nombreux, sont présents dans LLU et LTMD. En dehors des néologismes dénombrés ça et là, et qui pourraient en faire partie, ces lexies morphologiquement variables conservent tout de même un sens identique et conforme à la norme prescrite par les institutions épilinguistiques hexagonales. C'est pourquoi dans les pratiques discursives des romans susmentionnés appartenant à la francophonie du Nord, il est presque aisé d'identifier ce procédé dans les énoncés de certains personnages tout comme ceux du narrateur.

Cette pratique suppose la désignation des mêmes signifiés («...») avec des morphèmes plus ou moins différents dans la même langue, malgré le caractère dit presque homogène et l'existence «*d'un fond lexical commun*» (Equipe IFA – Sénégal 2006: 11) du français. Considérons pour cela les passages suivants:

Non!... oui ... J' sais pas. (LTMD: 9)

(*J'sais pas* = Je ne sais pas)

– Pèleriner pour mes péchés, voir besogner les autres,
danser sur la corde, pourtraire les visages mignons, sculpter des
manches de couteau... (LLU: 105) (*Pourtraire* = portraire, faire
un portrait).

Viens, allons ouère où c'est que le tonnerre a timbé en pierre.
(LTMD: 47)

(*Ouère* = voir; *timbé* = tombé)

– Tu seras, dit-il, notre peintre, sieds-toi là sur le fauteuil.
(LLU: 147)

(*Sieds-toi* = assieds-toi)

Marie-Zoé, yelle, viendra avec moi, mais pas Fleur-Ange.
(LTMD: 84)

yelle = elle

Huit ans, c'est déjà assez vieux. Je reste icitte.
(LTMD: 115)

icitte = ici

...Doncques, j'aime mieux te choisir que de te savoir battue.
(LLU: 398)

Doncques = donc

Scusez-moi, c'est la faute au vent de nordet qui m'a poussé.
(LTMD: 145)

Scusez-moi = excusez-moi.

Ce sont certains des aspects lexicaux et/ou morphologiques délibérément choisis par A. Maillet et De Coster qui, sans changer la substance du récit, lui ont tout de même conféré une certaine couleur locale permettant ainsi de spécifier chacun des discours par rapport aux autres. Aussi, le choix d'un tel style contrairement à l'alternance codique n'affecte véritablement pas les structures profondes des différentes variétés françaises utilisées, dans la mesure où elles demeurent tout de même intelligibles.

Finalement, aussi bien le choix de variables morphologiques, sémantiques ou même l'alternance codique ne change en rien le choix linguistique, assez explicite des auteurs, qui demeure le français dans ses multiples résonances.

Conclusions

Au total, de par la représentation d'usages divers en nette adéquation avec les réalités culturelles de chaque espace, la *contextualisation* fut déterminante dans la compréhension des différents textes romanesques produits en Belgique, au Sénégal et en Acadie. Ainsi, la volonté d'adaptation et de conformisme au cadre sociolinguistique des différents scripteurs ont présidé au choix des codes linguistiques, souvent alternés avec un certain nombre

de variations à travers maints procédés prosodiques. Dès lors, il paraît logique de soutenir le caractère plus que déterminant voire incontournable de ces attributs sociolinguistiques, dans leur grande diversité, à la coloration et l'identification des productions discursives romanesques en francophonie nord et sud. Mais, quoi qu'il en soit, ces différentes stratégies discursives, soulignons-le, n'ont aucune incidence majeure sur la structure profonde du français universel et jouent au contraire un rôle prépondérant sur l'authenticité des différentes variétés régionales.

On pourrait donc, à l'occasion, retenir que la différence des univers de référence – culturel et social – en situation d'insécurité linguistique insuffle, de facto, des divergences linguistiques et assez souvent esthétiques: aboutissant à un *renouvellement parfois douloureux* (J.-M. Klinkenberg & L. Gauvin: 1995) des discours romanesques francophones.

Bibliographie

- ALLART, C., 1995, «Le Poids des maux» (Transcription littéraire de la culture belge), dans Renée Linkhorn, *La Belgique telle qu'elle s'écrit: perspective sur les lettres belges de langue française*, New York, Peter-Lang Publishing, pp. 23-34.
- BAKHTINE, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris.
- BARRY, Alpha, 2002, «Les outils théoriques en analyse de discours», www.chaire.mcd@uqam.ca.
- BENIAMINO, M., 1993, «La francophonie littéraire», dans Robillard/Beniamino, *Le français dans l'espace francophone: Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, Champion, Paris, pp. 515-531.
- BOURDIEU, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.
- CAITUCOLI, Claude, 2004, «La différence linguistique: insécurité et créativité», dans *Notre Librairie*, n° 155-156, Juillet & Décembre, pp. 172-177.
- DAFF, Moussa, 1998, «Petite vitrine syntaxique du français oral au Sénégal», dans Queffélec A., *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Publications de l'Université de Provence, pp. 107-117.
- DE COSTER, Charles, 1867, *La Légende d'Ulenspiegel*, Labor, Bruxelles.
- GUMPERZ, John. J., 1989, *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris,
- KLINKENBERG, J.-M. & GAUVIN, L., 1995, *Trajectoire, Littérature et Institutions au Québec et en Belgique francophone*, Labor, Bruxelles.
- MAILLET, Antonine, 2003, *Le Temps me dure*, Leméac/Actes Sud.

- NDAO, Alioune, 1998, «Les phénomènes du code-switching au Sénégal, une question de compétence ?», dans Batania, A. & Prignitz, G., *Francophonies africaines*, Publications de l'Université de Rouen, pp. 81-91.
- NDAO, Cheikh A., 1972, *Buur Tilleen*, Présence Africaine, Paris.
- NDIAYE-CORREARD, Geneviève (dir.), 2006, *Les mots du patrimoine: le Sénégal, par l'équipe IFA-Sénégal*, Editions des archives contemporaines, Agence Universitaire de la Francophonie, Paris.
- PETRAS, Cristina, 2005, «Valeurs pragmatiques du contact de langues au niveau des marqueurs discursifs dans un corpus acadien», dans Brasseurs & Falkert, *Français d'Amérique: approche morphosyntaxique*, l'Harmattan, Paris, pp. 275-287.
- TINE, Alioune, 1981, «Etude pragmatique et sémiotique des effets du bilinguisme dans les œuvres romanesques d'Ousmane Sembène» (Thèse).

Note:

Cet article a été rédigé dans le cadre du programme de bourse post-doctorale «Eugène Ionesco» 2012-2013, avec le soutien du Professeur Sanda-Maria ARDELEANU à l'Université "Ştefan cel Mare" de Suceava (Roumanie).